

LE RÔLE DES MÉDECINS DE FAMILLE DANS LES SOINS À DOMICILE

Nous vous remercions de prendre le temps de participer au Forum électronique du CMFC ! Nous souhaitons vous poser quelques questions sur le rôle des médecins de famille dans les soins à domicile. Aux fins de ce sondage, les soins à domicile sont définis comme suit :

« [...] un éventail de services de santé et de soutien dispensés au domicile, dans les communautés de retraités, les foyers de groupe et d'autres milieux communautaires à des personnes qui ont besoin de soins de santé actifs, chroniques, palliatifs ou de réadaptation. Les programmes de soins à domicile financés par l'État offrent des services d'évaluation, d'éducation et d'intervention thérapeutique (soins infirmiers et de réadaptation), des services d'aide pour les activités de la vie quotidienne et les activités instrumentales de la vie quotidienne et des services de relève et de soutien des aidants. » Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le «

Plan national pour de meilleurs soins à domicile », un projet réalisé grâce aux efforts communs du CMFC, de l'Association canadienne de soins et services à domicile et de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada.

Votre clinique fournit-elle actuellement des services de soins à domicile au sein de votre population de patients ?

- Oui
- Non

Veillez décrire les services de soins à domicile offerts par votre clinique.

(Cochez tous les réponses qui s'appliquent.)

- Pratique générale comprenant des visites à domicile
- Pratique ciblée offrant exclusivement des visites à domicile
- Services axés sur les soins palliatifs
- Soutien d'autres professionnels de la santé de mon équipe qui effectuent des visites à domicile
- Contacts avec un fournisseur en tierce partie qui offre des services de soins à domicile à un patient

- Autre. Veuillez préciser.

Dispensez-vous personnellement des soins à domicile, y compris en tant que superviseur d'autres professionnels ?

- Oui
 Non

Quelles sont les raisons qui vous motivent à dispenser des soins à domicile à vos patients ?

(Cochez tous les réponses qui s'appliquent.)

- J'en tire une grande satisfaction personnelle.
- Prodiguer des soins à domicile fait partie intégrante du travail d'un médecin de famille offrant des soins complets et globaux.
- Voir les patients dans leur propre milieu de vie permet de mieux comprendre leur environnement physique et social.
- Les effets positifs sur le système de santé (diminution du nombre d'admissions à l'hôpital, amélioration de l'expérience des patients, meilleurs résultats de santé, etc.)
- La prestation de soins à domicile permet de répondre aux besoins particuliers de la communauté que je dessers.
- Autre. Veuillez préciser. _____

Quel rôle devraient jouer les médecins de famille dans la prestation de soins à domicile ?

- Aucun rôle — les soins à domicile devraient être fournis par d'autres professionnels de la santé.
- Un rôle limité — les médecins de famille devraient faire équipe avec d'autres professionnels de la santé.
- Un rôle principal — les médecins de famille sont les mieux placés pour prendre en charge ces soins avec le soutien d'une équipe.

- Obligatoire — tous les médecins de famille doivent dispenser des soins à domicile dans le cadre de leur pratique de soins complets et globaux.
- Autre. Veuillez préciser. _____

Si le CMFC offrait à ses membres davantage de ressources pour appuyer et favoriser la prestation de soins à domicile, qu'est-ce qui pourrait réellement vous aider ? .

(Veuillez cocher toutes les réponses qui s'appliquent.)

- Nul besoin de ressources supplémentaires — mieux vaut les investir ailleurs.
- De la documentation sur les résultats obtenus grâce aux services de soins à domicile fournis par les médecins
- Des possibilités de mentorat ou de réseautage afin d'appuyer la formation en soins à domicile
- Une liste des ressources et des réseaux de chaque province qui facilitent la prestation de soins à domicile
- Des activités de DPC de qualité qui traitent des soins aux patients à leur domicile
- Des efforts pour que les soins à domiciles fassent partie de la formation postdoctorale en médecine familiale Une campagne auprès des gouvernements provinciaux et fédéral pour que davantage de ressources soient investies spécialement dans les soins à domicile
- Autre. Veuillez préciser. _____

À votre avis, le CMFC a-t-il un rôle à jouer pour revendiquer l'institution de politiques gouvernementales qui appuient la prestation soins à domicile de meilleure qualité et plus standardisés partout au Canada ?

- Non, il ne devrait pas s'impliquer.
- Oui, mais cela devrait être un domaine mineur de plaidoyer.
- Oui, cela devrait être un domaine important de plaidoyer.
- Oui, cela devrait être un domaine prioritaire de plaidoyer.

Selon vous, quelles mesures devrait-on prendre afin de mieux soutenir les médecins de famille pour la prestation de soins à domicile ? Veuillez cocher toutes les réponses qui s'appliquent.

(Cochez tous les réponses qui s'appliquent.)

- Rémunérer adéquatement les services de soins à domicile (visites à domicile, soins après les heures régulières, etc.)
- Soutenir, y compris par le financement, les équipes interprofessionnelles
- Offrir du soutien pour l'instauration de dossiers médicaux électroniques interopérables avec de nombreux points d'accès
- Assurer une meilleure intégration des soins primaires et des services communautaires
- Augmentation des possibilités de recherche et d'amélioration de la qualité qui touchent aux soins à domicile
- Mieux faire connaître les services communautaires et renforcer les liens avec ceux-ci
- Offrir un meilleur soutien aux aidants naturels pour la prestation de soins
- Élargir la couverture des régimes provinciaux d'assurance pour les services de soins à domicile
- Autre. Veuillez préciser.

Avez-vous d'autres commentaires sur le rôle des médecins de famille dans les soins à domicile ? Vos commentaires sont appréciés et contribuent au processus de planification du CMFC.